



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 23 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 décembre 2024, à 18 heures et 05 minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de Rieux-Minervois, dûment convoqué le 18 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard Yagues, Maire.

Cette séance s'est tenue selon les règles en vigueur, avec public, autorisé à y assister.

11 présents : Mesdames et Messieurs Bernard Yagues, Sandrine Lafont, Thierry Brach, Myriam Cros, Renée Crouzal, David Arnal, Yolande Calmel, Patrick Deramez, Lise Raynaud, Fabien Barthès, Tiphonie Brau.

8 absents : Michèle Le Pallec, Monsieur Marc Zindel, Jacques Barraillé, Madame Ghislaine Minotti, Julie Geenen, Hugues Saury, Yoann Conte, Claire Antech,

Procurations : Madame Michèle LE PALLEC à Monsieur Bernard YAGUES

Monsieur Hugues SAURY à Madame Renée CROUZAL

Monsieur Yoann CONTE à Madame Lise RAYNAUD

Madame Claire ANTECH à Monsieur Thierry BRACH

Total des membres présents : 11 sur 19 – Total des membres représentés : 15 sur 19

Total des membres représentés : 15 sur 19

Le Conseil ayant reconnu que les convocations étaient régulières et que le quorum était atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures et 05 minutes.

Monsieur Le Maire demande de procéder à la nomination d'un ou d'une secrétaire de séance. Madame Renée Crouzal est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées (art.5 de la loi du 5 avril 1884).

Monsieur Le Maire remercie l'assemblée et procède à la lecture de l'ordre du jour :

- 1) **Approbation du Procès-Verbal – Séance du 13 novembre 2024**
- 2) **Suppression du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe**
- 3) **Renouvellement de la convention d'adhésion au service médecine professionnelle et préventive**
- 4) **Approbation du Rapport local de suivi de l'Artificialisation des sols**
- 5) **Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale**
- 6) **Décision modificative investissement**
- 7) **Incorporation dans le domaine privé communal biens vacants et sans maître**
- 8) **Subvention Aude solidarité**
- 9) **Questions Diverses**

Monsieur Le Maire demande si à la lecture de l'ordre du jour, un membre du Conseil tient à nous faire part d'un conflit d'intérêt avec les points abordés lors du présent Conseil.

Aucun membre ne s'étant manifesté à ce sujet, Monsieur Le Maire commence l'ordre du jour :

Point 1) Approbation du Procès-Verbal – Séance du 13 novembre 2024

Monsieur Le Maire demande aux membres de l'assemblée s'il y a des observations à propos du procès-verbal de la séance du 13 novembre dernier annexé à la convocation du présent Conseil.

Aucune observation n'ayant été formulée, Monsieur Le Maire soumet le procès-verbal au vote :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Point 2) Suppression du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Dans le cadre de la mise à jour des tableaux des effectifs le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe doit être supprimé suite à la création de poste de rédacteur lors du précédent conseil

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions :0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 3) Renouveaulement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive

La convention d'adhésion au service médecine professionnelle et préventive du CDG 11 arrive à échéance le 31 décembre 2024

Le conseil municipal doit se prononcer sur son renouvellement pour une période de 3 ans .

Les missions assurées sont :

- actions sur le milieu professionnel
- interventions spécifiques
- visite à la demande
- suivi individuel

Le coût correspond au versement d'une cotisation annuelle 0.45% assise de la masse salariale de l'année N-1

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions :0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 4) Approbation du Rapport Local de suivi de l'Artificialisation des sols

Dans le cadre de [la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) dite « Climat et résilience » complétée par [la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023](#), l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente. Cette trajectoire progressive est à décliner territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme. Le rapport présenté en séance fait état de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), exprimée en nombre d'hectares, basée sur les chiffres de l'Etat (3,6Ha), sur la période considérée (2011- 2022).

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions :0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 5) Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale

Lors du précédent conseil, je vous ai présenté le projet de délibération concernant ce point.

Le Comité social territorial du centre de gestion a émis un avis favorable, à savoir que suite à la refonte du régime indemnitaire de la filière de police municipale issue du décret n°2024-614 une indemnité spéciale de fonction et d'engagement (IFSE) peut être versée aux fonctionnaires relevant de ladite filière.

La modification est ainsi :

Cadres d'emplois	Part Fixe	Part Variable
Chefs de service police municipale	22%	6 505 €
Agents de police municipale	30 %	4 646 €

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions :0 POUR : 15

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions :0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 6) Décision Modificative - Investissement

Dans le cadre d'une régularisation budgétaire une décision modificative est nécessaire

Cela est dû à un départ d'un locataire et le remboursement de la caution n'était pas prévu

Article 2135 opération 1504 : - 1 000 euros

Article 1641 : + 1 000 euros

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions :0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 7) Incorporation dans le domaine privé communal Biens vacants et sans maître

Après consultation, les parcelles AH 0050 et AH 0051 Horts Hauts n'ont pas de propriétaires.

Il est proposé au conseil de les intégrer dans le domaine privé communal

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions : 0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 8) Subvention Aude Solidarité

L'association Aude Solidarité en collaboration avec le conseil Départemental sollicite les municipalités pour une demande de subvention afin de venir en aide au Département de Mayotte.

La commune souhaite octroyer la somme de 1 000 euros

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

Contre : 0 Abstentions : 0 POUR : 15

La proposition est adoptée à l'unanimité

Point 9) Questions Diverses

Question de Monsieur Conte concernant le point 6

- De quoi parle-t-on ?
- De combien ?
- Et pour quelles raisons ?

Monsieur le maire précise que les explications ont été données lorsque le point a été abordé

Aucune autre question n'ayant été posée dans l'assemblée, Monsieur Le Maire lève la séance à 18 heures et 27 minutes.

Ce compte-rendu fera l'objet d'un affichage à compter du 10 janvier 2025.

Fait à Rieux-Minervois, le 03 janvier 2025

Renée CROUZAL, Conseillère Municipale

